

dé par les Seigneurs et avait plusieurs fois déjà changé de propriétaire : le dernier acquéreur fut un nommé Herimanus Flack, entre les mains duquel les RR. PP. en firent le retrait, en payant la somme de 838 lbs. pour pouvoir en faire don à la Fabrique. Le reste du terrain actuel de la Fabrique, le long de la rue l'Ange-Gardien en allant vers le Couvent de la Congrégation, fut acheté par la Fabrique du Sieur Jean-Baptiste Métras, moins ce qui a été donné par le Sr. Pierre Pinsonnault et son épouse comme dit plus haut. On ne connaît pas la date de cette vente par Jean-Baptiste Métras, mais elle est attestée par une déclaration qu'il a faite en 1819 par-devant M. Louis Barbeau, Notaire.

Dans la même année 1792, on fit de grandes réparations au presbytère ; elles consistaient à renouveler une partie de la charpente du toit et la couverture. Pour faire les frais de cette grosse réparation, il fut convenu, dans une assemblée des Marguilliers et Notables, tenue le 22 Février même année, que chaque tenant feu paierait une contribution de 4 lbs. M. Jean-Baptiste Boucher, arrivé comme Curé à La Prairie le 4 Octobre, non seulement trouva les travaux du Presbytère interrompus, mais les ouvriers non payés pour ce qu'ils avaient fait ; par suite de la négligence de partie des paroissiens à payer leur contribution de 4 lbs. Il obtint dans une assemblée le 6 Octobre qu'on nommât dans chaque canton des personnes pour collecter au plus tôt les contributions. Mais cela fut encore inefficace et insuffisant, et le 4 Novembre on décida, dans une assemblée, de supplier à ce qui manquait à même les deniers du coffre de la Fabrique.

En 1797 le 21 Juin, la Fabrique reçut une nouvelle gratification des RR. PP. Seigneurs ; Maurice Blondeau leur agent donna le dit jour aux Curé et Marguilliers le contrat de concession d'un emplacement situé dans le Village au coin end-est des rues St. Joseph et St. Jacques, actuellement (1863) possédé par les Dlls. Blanchard institutrices. La Fabrique tira partie de cet emplacement pendant plusieurs années et finit par le vendre en 1823 pour la somme de 600 lbs.

On refit à neuf la couverture en bardeaux du côté Nord-Est du toit de l'Eglise en 1806. Une quête fut faite pour cet objet, elle paya un peu moins que la moitié du coût de cet ouvrage, et le reste fut pris au coffre de la Fabrique.

Après environ un siècle de durée, le Presbytère était si détérioré qu'il fallut songer à le rebâtir, et ce fut en 1812 qu'on s'organisa pour cela en faisant une répartition légale. Ce fut le 27 Septembre 1813 que le nouvel édifice achevé fut examiné et reçu par une assemblée de paroisse à laquelle étaient présents Pierre Paul Marie, Joseph Moquin, Joseph Hébert, Louis Brossard et Pierre Beauvais,